

COVID-19 PRINCIPALES MESURES D'AIDE POUVANT SOUTENIR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Mesures ciblant l'industrie touristique				
Gouvernement du Québec				
Gouvernement du Québec Investissement Québec	Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) – volet touristique	<p>Entreprises touristiques</p> <p>Le 10 novembre, des assouplissements au programme ont été annoncés pour inclure une grande diversité d'entreprises, dont certaines de services touristiques. Auparavant, seuls les hôtels et les attraits touristiques étaient admissibles au PACTE - volet Tourisme. Avec les changements apportés, environ 500 entreprises supplémentaires de l'industrie pourront obtenir une aide remboursable.</p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2021, toutes les entreprises présentées à la liste des secteurs économiques visés par un ordre de fermeture (COVID-19), excepté celles situées en zone verte, peuvent bénéficier du volet AERAM du PACTE et du PAUPME. Le gouvernement élargit ainsi l'aide d'urgence à de nombreuses entreprises, comme les restaurants et les bars, qui éprouvent des difficultés dans les zones orange et jaune.</p> <p>Depuis le 18 février 2021, les entreprises suivantes sont admissibles :</p>	<p>Prêts et garanties de prêts</p> <p>Aucun minimum de financement pour le volet touristique (minimum de 50 000 \$ pour le volet général.)</p> <p>Pardons de dette jusqu'à 250 000 \$ pour dettes remboursées en date du 18 février 2021 (anc. 100 000 \$).</p> <p>Pardon sur les dépenses en énergie engagées entre les mois de janvier et de juin 2021 – jusqu'à 35 000 \$ par mois (210 000 \$ au total par entreprise). L'aide possible portera sur les dépenses qui n'auront pas été couvertes par un autre programme (dont la Subvention canadienne d'urgence pour les loyers).</p> <p>Pardon cumulatif pouvant donc totaliser jusqu'à 460 000 \$.</p>	<p>Volet touristique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fait partie du Plan de relance touristique; Enveloppe de 446 M\$. <p>La période de remboursement initiale, qui était de 5 ans suivant un moratoire sur le capital et les intérêts de 2 ans, est prolongée de trois ans, pour passer à 8 ans. Notons que ces modifications pourront être appliquées aux prêts consentis en vertu du PACTE – volet touristique depuis leur mise en place, à l'été 2020.</p> <p>Les hôteliers exerçant des activités de restauration dans leur établissement peuvent désormais adresser une demande au PACTE - volet Tourisme concernant leurs frais d'hôtel ainsi qu'au volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) concernant ceux liés au restaurant et aux salles de réception.</p> <p>En combinant les deux modifications apportées au programme, une entreprise touristique pourrait donc bénéficier d'un pardon cumulatif pouvant totaliser jusqu'à 460 000 \$.</p>

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
		<ul style="list-style-type: none"> Gîtes (aide financière de 50 000 \$ et plus), pour la partie commerciale des établissements; Entreprises louant 4 résidences de tourisme et plus; Hôtels de 300 chambres et plus. 		
Gouvernement du Québec Investissement Québec	Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) – volet 2	Établissements hôteliers	Prêts allant de 100 000 \$ à 5 M\$ pour soutenir les projets qui visent la réalisation de travaux de rénovation et de mise à niveau des infrastructures hôtelières.	<ul style="list-style-type: none"> Fait partie du plan de relance touristique; Enveloppe de 200 M\$.
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme	Soutient – taxe sur l'hébergement	Établissements hôteliers	<p>Subventions équivalant à la ristourne en Taxe sur l'hébergement (TSH) du premier trimestre de 2020 (13,8 M\$)</p> <p>Subventions équivalant à l'écart de la taxe sur l'hébergement (TSH) versée pour les deuxième et troisième trimestres de 2020, par rapport à celle versée pour ces mêmes trimestres en 2019. Le montant versé compensera la totalité de l'écart, ou un maximum de 200 000 \$ par établissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fait partie du plan de relance touristique; Enveloppe de 51,8 M (13,8 M\$ + 38 M\$). Les entreprises visées par la 2^e partie de la mesure sont les établissements de pourvoirie, les gîtes et les établissements hôteliers de 4 à 299 chambres démontrant une baisse d'au moins 30 % du montant de TSH perçu pour les deuxième et troisième trimestres de 2020 combinés, par rapport à la même période en 2019.
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme	Soutien aux portes d'entrées touristiques du Québec	Entreprises touristiques des régions de Montréal, Québec et de l'Outaouais	Les modalités seront précisées par les régions concernées.	Le financement sera alloué par l'entremise d'un nouveau volet aux EPRT. Enveloppe de 17 M\$
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme	Promotion touristique sur les marchés québécois et hors Québec	Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ)	Financement à l'AITQ pour se préparer à mener des actions de promotion qui permettront prioritairement d'inciter les Québécois à découvrir ou à redécouvrir leur province ainsi que d'attirer de nouveaux touristes hors Québec.	Enveloppe de 5 M\$
Gouvernement du Québec	Relance du tourisme d'affaires à Montréal	Tourisme Montréal et Palais des congrès de Montréal	Pour soutenir la venue de congrès, de réunions et d'expositions dans la métropole, pour réaliser une	Enveloppe de 2,5 M\$

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Ministère du Tourisme			offensive majeure auprès des clients du secteur du tourisme d'affaires et pour soutenir l'adaptation du secteur aux besoins découlant de la crise.	
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme	Main-d'œuvre en tourisme	Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)	Financement au CQRHT pour mettre en œuvre des actions pour contrer les effets de la pandémie sur la main-d'œuvre en tourisme	Enveloppe de 3 M\$ pour : <ul style="list-style-type: none"> • Développer les compétences au sein des entreprises touristiques, notamment par la mise en place de formations adaptées aux besoins du marché du travail; • Mettre en place des outils, des services et de l'accompagnement pour favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre en tourisme.
Gouvernement du Québec	Mesures d'incitation à la consommation de produits touristiques	Particuliers	Subventions à la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ), à l' Agences réceptives et forfaitistes du Québec (ARF-Québec) et à Événements Attractions Québec (ÉAQ) en vue d'offrir des rabais aux consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Fait partie du plan de relance touristique • Enveloppe de 28,7 M\$
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme	Ententes de partenariats régional en tourisme (EPRT)	Associations touristiques régionales (ATR), associations touristiques sectorielles (ATS), mandataire reconnu par le ministère du Tourisme ou regroupement de ces clientèles.	Subventions pour assurer la conformité aux plans sanitaires et l'adaptation aux nouvelles règles.	<ul style="list-style-type: none"> • Fait partie du plan de relance touristique; • 15 M\$ en 2020-2021 et 10 M\$ en 2021-2022, pour la bonification des EPRT.
Gouvernement du Québec Ministère du Tourisme	Signalisation touristique	Équipements touristiques privés, services de carburant, restauration, itinéraires cyclables hors route.	<p>Congé de paiement des frais de signalisation pour la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2020 aux entreprises déjà signalisées (50 % des frais annuels).</p> <p>Rabais de 25% aux entreprises qui auront déposé une nouvelle demande de signalisation avant le 30 septembre 2020.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fait partie du plan de relance touristique; • Ces allègements totalisant plus de 2 M\$ en 2020-2021.
Corporation de l'industrie touristique du Québec	Frais annuels d'attestation	Établissements d'hébergement touristique	Suspension des frais annuels jusqu'à une date indéterminée.	Lors du retour à la normale des activités, la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) informera les exploitants concernés de la

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
				procédure à suivre pour le paiement ou le renouvellement de leur attestation de classification.
Mesures ciblant l'industrie touristique				
Gouvernement du Canada				
Gouvernement du Canada	Programme de crédit pour les secteurs très touchés	Tourisme, accueil, hébergement, art et divertissement	Prêts bancaires contractés auprès des banques garantis à 100% par le gouvernement du Canada. Prêts jusqu'à 1 M\$ par entreprise, faible taux d'intérêt, remboursables au maximum sur 10 ans.	Fait partie de l'Énoncé économique de l'automne 2020. Détails restent à définir en vue d'une mise en œuvre.
Développement économique Canada pour les régions du Québec	Aide financière pour le secteur touristique du Québec	ATR, ATS, Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centres d'aide aux entreprises (CAE)	16,5 M\$ qui seront redistribués sous forme de subvention pour aider les entreprises et les attraités à améliorer leurs installations et développer leur expérience touristique.	
Développement économique Canada pour les régions du Québec	Fonds d'aide et de relance régionale (FARR)	PME du Québec qui ne sont pas admissibles aux autres mesures d'urgence, en particulier celles qui œuvrent dans le secteur touristique et celui de la pêche.	Prêts et subventions (dépendamment si les entreprises mènent des activités commerciales)	Ajout de 500 M\$ supplémentaires lors de l'Énoncé économique d'automne, portant le total à plus de 2 G\$ pour ce programme. Le 2 octobre, le gouvernement du Canada avait ajouté 600 M\$ aux 962 M\$ déjà prévus au FARR. Au moins 25 % des sommes du FARR seront alloués aux « entreprises touristiques locales ».
Gouvernement du Canada	Fonds fédéraux pour les entreprises autochtones	Entreprises autochtones	Prêts à court terme sans intérêts et subventions	307 M\$ administrés par l'intermédiaire du réseau des institutions financières autochtones
Gouvernement du Canada Destination Canada	Programmes de marketing dirigés à l'échelle locale pour encourager les Canadiens à découvrir leur coin de pays	Organismes de marketing touristique des provinces et des territoires	Transferts de 30 M\$	Chaque province décide de la distribution optimale des fonds, en tenant compte notamment de la situation locale et régionale liée à la COVID-19. Tous les efforts s'aligneront sur un même thème, à l'appui de la marque nationale de Destination Canada : <i>Canada. Le cœur grand ouvert.</i>
Gouvernement du Canada	Soutien pour les travailleurs des secteurs des	Travailleurs des secteurs des événements en directs et des arts	181,5 M\$ en 2021-2022 pour appuyer la planification et la présentation d'événements et de	Fait partie de l'Énoncé économique de l'automne 2020.

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Patrimoine canadien et Conseil des arts du Canada	événements en direct et des arts		spectacles (avec mesures sanitaires) – en direct et numériques – et donner des possibilités de travail dans ces secteurs.	Détails restent à définir en vue d'une mise en œuvre. Inclut le renouvellement pour un an du financement prévu au budget de 2019 pour le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le Fonds de la musique du Canada.
Gouvernement du Canada	Diverses mesures de soutien au transport aérien	Transporteurs aériens Aéroports	1,4 G\$ au cours des six prochaines années dont : <ul style="list-style-type: none"> • 206 M\$ sur deux ans aux petits transporteurs aériens régionaux; • 186 M\$ sur deux ans aux petits aéroports régionaux; • 229 M\$ sur quatre ans en allègement de loyer au gouvernement du Canada et soutien de 65 M\$ (pour les aéroports loués au gouvernement du Canada). 	
Mesures ciblant l'industrie touristique				
Organismes touristiques				
Alliance de l'industrie touristique du Québec	Appui aux entreprises touristiques du Québec dans leur adaptation aux normes de sécurité sanitaire (COVID-19)	Entreprises touristiques	Subventions non remboursables jusqu'à 30 000 \$	Fonds provenant de Développement économique Canada (7 M\$)
Association tourisme autochtone du Canada	Fonds de relance de développement pour les entreprises touristiques canadiennes	Entreprises qui sont à propriété autochtone à plus de 51%	Subventions d'un maximum de 25 000 \$	Fonds de 14,4 M pour plus de 600 entreprises pour : <ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une plus grande connaissance des marchés; • Gérer un plus grand nombre de visiteurs; • Former un personnel qualifié. Élaborer des stratégies de croissance durables entre autres.

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Plusieurs ATR	Soutien à la mise en place de mesures sanitaires	PME touristiques	Subventions	Visé à rendre conforme aux plans sanitaires proposés par le gouvernement du Québec ou un partenaire de ce dernier, l'espace dédié à la clientèle touristique et aux employés des entreprises touristiques admissibles.
Tourisme Charlevoix	Renouvellement de l'Entente de développement touristique et événementiel de Charlevoix (EDTEC)	Festivals et événements	<ul style="list-style-type: none"> Subventions; Une partie des fonds de l'an 1 de l'entente (2020-2021) pourra servir de fond d'urgence pour soutenir les événements qui devront annuler ou reporter leur édition en raison de la COVID-19. 	<ul style="list-style-type: none"> 480 000 \$ jusqu'en 2023; En partenariat avec les MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est.
Tourisme Mauricie	Boîte à outil humaine	Membres de Tourisme Mauricie	3 heures de consultation, d'une valeur de 500\$	Avec des experts dans les domaines financier, psychologique, des ressources humaines et juridique
Mesures générales				
Gouvernement du Québec				
Gouvernement du Québec	Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME)	<p>Petites et moyennes entreprises</p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2021, toutes les entreprises présentées à la liste des secteurs économiques visés par un ordre de fermeture (COVID-19), excepté celles situées en zone verte, peuvent bénéficier du volet AERAM du PACTE et du PAUPME. Le gouvernement élargit ainsi l'aide d'urgence à de nombreuses entreprises, comme les restaurants et les bars, qui éprouvent des difficultés dans les zones orange et jaune.</p>	<p>Prêts ou garanties de prêt de moins de 50 000 \$</p> <p>En date du 18 février 2021, pardon de 40 % des sommes remboursées (capital et intérêt, jusqu'à 20 000 \$) au cours des 24 premiers mois suivants le début du remboursement pour les :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gîtes (partie commerciale) : 4 chambres et +, inscrits sur Bonjour Québec. Agences de voyages détentrices d'un permis de l'Office de la protection du consommateur du Québec. <p>Moratoire automatique de 12 mois sur le capital et les intérêts.</p> <p>Amortissement jusqu'à 60 mois, excluant le moratoire de remboursement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Pour soutenir les PME qui ont besoin de liquidités, 150 M\$ mis à la disposition des MRC (Montréal : 40 M\$, Québec : 10 M\$, autres MRC : 100 M\$).

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Gouvernement du Québec	Aide aux entreprises en région en alerte maximale (AERAM)	<p>Entreprises bénéficiant du PACTE ou du PAUPME, situées en « zone rouge » et visées par un décret de fermeture d'au moins 10 jours</p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2021, toutes les entreprises présentées à la liste des secteurs économiques visés par un ordre de fermeture (COVID-19), excepté celles situées en zone verte, peuvent bénéficier du volet AERAM du PACTE et du PAUPME. Le gouvernement élargit ainsi l'aide d'urgence à de nombreuses entreprises, comme les restaurants et les bars, qui éprouvent des difficultés dans les zones orange et jaune.</p>	Pardon de prêt pouvant atteindre 80 % du prêt octroyé, et ce, jusqu'à concurrence de 15 000 \$ par mois de fermeture	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le volet PAUPME : Administré par la MRC, le bureau de la municipalité ou l'organisme responsable de la gestion du Fonds local d'investissement (FLI). • Pour le volet PACTE : Administré par Investissement Québec.
Gouvernement du Québec Caisse de dépôt et de placement	Prêts de la Caisse de dépôt et placement du Québec	Entreprises à budget élevé	Prêts de plus de 5 M\$	Enveloppe de 4 G\$ de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour répondre aux besoins spécifiques de liquidité des entreprises, qu'elles soient déjà en portefeuille ou non.
Gouvernement du Québec Secrétariat à la région métropolitaine	Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM)	Festivals, événements ou projets culturels (volet 1)	Subventions aux événements qui ont un : <ul style="list-style-type: none"> • Budget de 1 M\$; • 100 000 entrées ou 25 000 spectateurs. 	Le programme compte deux volets: <ul style="list-style-type: none"> • Volet 1 — Soutien aux projets et aux événements majeurs de développement économique et culturel dans la région métropolitaine; • Volet 2 — Soutien aux projets visant à répondre à des enjeux particuliers de la région métropolitaine.
Gouvernement du Québec	Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF)	Travailleurs souhaitant trouver un emploi ou retourner sur le marché du travail après une perte d'emploi.	Allocation d'aide à l'emploi de 500\$ par semaine pendant la durée d'une formation. Permet de suivre une formation tout en recevant une aide financière ou une bonification de l'aide financière en cours.	Le prestataire doit être sans emploi : <ul style="list-style-type: none"> • Et être prestataire de l'assurance-emploi ou recevoir des prestations de relance économique (PCRE ou autres); • Ou être prestataire d'une financière de dernier recours versée par le gouvernement du Québec;

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
				<ul style="list-style-type: none"> • Ou être participant au volet Développement des compétences du Programme objectif emploi, du gouvernement du Québec; • Ou ne recevoir aucun soutien public du revenu. <p>Exigences de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être inscrit à une formation, entre le 30 novembre 2020 et le 31 mars 2021, qui mène à un métier ou une profession offrant de bonnes perspectives d'emploi (considérées comme étant en équilibre ou en déficit de main-d'œuvre). La formation doit débuter au plus tard le 25 septembre 2021.
Gouvernement du Québec Revenu Québec	Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)	Travailleurs des secteurs liés aux services essentiels	<ul style="list-style-type: none"> • Primes aux travailleurs (100\$ par semaine); • Le programme a pris fin le 4 juillet 2020. 	Visé à compenser la différence entre le salaire des travailleurs essentiels à faibles revenus et la Prestation canadienne d'urgence (PCU).
Gouvernement du Québec Emplois Québec	Emploi agricole	Travailleurs agricoles saisonniers	Primes de 100 \$ par semaine pour une prestation de travail minimale de 25 heures par semaine.	Programme administré par l'UPA
Gouvernement du Québec Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région (PADAAR) – Soutien aux cabanes à sucres	Les cabanes à sucre qui ont fait le virage vers les repas et produits pour emporter ou qui désirent s'adapter à la nouvelle réalité	Subvention allant jusqu'à 50 000 \$ pour financer notamment leurs équipements ou leurs efforts de mise en marché. <ul style="list-style-type: none"> • Mesure rétroactive au 12 mars 2020 	Les dépenses admissibles peuvent, par exemple, se traduire par une modernisation des installations de production ou de transformation ou encore par des investissements supplémentaires dans des activités de promotion et de mise en marché.
Gouvernement du Québec Financière agricole du Québec	Mesures diverses	Entreprises agricoles Cabanes à sucres	<ul style="list-style-type: none"> • Garantie de prêt de 50 000\$ • Report des cotisations • Moratoire de 6 mois sur les remboursements • Devancement des paiements de subventions à l'investissement 	Renouvellement du Programme d'avance à l'entaille. Pour la saison 2021, ce sont 50 millions de dollars qui sont disponibles. L'objectif est de permettre aux exploitants d'érablière d'obtenir plus rapidement des liquidités au moment où ils entreprennent leurs travaux d'entaillage des érables.

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Gouvernement du Québec Revenu Québec	Report des échéances pour déclarations d'impôts	Entreprises et particuliers	<ul style="list-style-type: none"> Report de la date de production de la déclaration de revenus; Suspension des versements d'acomptes provisionnels; Report du versement de certains montants à payer en application de diverses dispositions fiscales, notamment à l'égard des particuliers et des sociétés 	Harmonisé aux mesures annoncées par le gouvernement du Canada
Gouvernement du Québec Ministère de la Culture	Programme d'aide temporaire aux salles de spectacles	Salles de spectacles	Subventions allant jusqu'à 100 000 \$ ou 400 000 \$ selon le type de lieu	Programme doté d'une enveloppe de 6 M\$ par la SODEC et visant à soutenir le maintien d'un parc essentiel de lieux de diffusion de spectacles musicaux ou de variétés
Mesures générales				
Gouvernement du Canada				
Gouvernement du Canada Agence du revenu du Canada	Agence du revenu du Canada	Entreprises et particuliers	<p>Report de la date de production de la déclaration de revenus.</p> <p>Suspension des versements d'acomptes provisionnels.</p> <p>Report du versement de certains montants à payer en application de diverses dispositions fiscales, notamment à l'égard des particuliers et des sociétés</p>	Harmonisé aux mesures annoncées par le gouvernement du Québec
Gouvernement du Canada	Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	Entreprises ayant démontré une perte de revenus de plus de 15 % de leurs revenus en mars 2020, peu importe leur taille.	<p>Subvention</p> <p>La subvention salariale maximale peut atteindre 65 % jusqu'au 19 décembre 2020. Les entreprises peuvent accéder à un calculateur en ligne.</p>	<p>Projet de loi pour prolongation jusqu'en juin 2021.</p> <p>L'Énoncé économique de l'automne 2020 propose d'augmenter le taux de 65 % à 75 % dès le 20 décembre 2020 et de prolonger le programme jusqu'au 31 mars 2021.</p>
Gouvernement du Canada	Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)	Entreprises de toutes tailles	<p>Prêts et garantie de prêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prêts sans intérêt jusqu'à 40 000 \$ aux PME et OBNL 	<p>Enveloppe de 65 G\$. Aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prêts conjoints BDC-banques pour des liquidités jusqu'à 6,25 M\$;

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Banque de développement du Canada (BDC) Exportations et développement Canada (EDC)			<ul style="list-style-type: none"> Bonification du programme donnant droit à 20 000 \$ supplémentaires La moitié de ce financement supplémentaire serait radié, s'il est remboursé avant le 31 décembre 2022 	<ul style="list-style-type: none"> Prêts et garanties aux PME jusqu'à 6,25 M\$ aux petites entreprises et 60 M\$ pour les moyennes entreprises.
Gouvernement du Canada Banque de développement du Canada (BDC) Exportations et développement Canada (EDC)	Crédit d'urgence pour les grands employeurs (CUGE)	Grandes entreprises et certaines entreprises sans but lucratif, comme les aéroports, dont les revenus annuels se chiffrent à 300 M\$ ou plus.	Financement de transition (bridge loans) constitué de prêts de plus de 60 M\$ de dernier recours pour les grandes entreprises qui ne peuvent trouver de financement au privé afin d'éviter la faillite.	
Gouvernement du Canada (Agence du revenu du Canada)	Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	Locataires de locaux commerciaux	<p>Subvention couvrant la période de septembre 2020 à juin 2021 en s'adressant directement aux locataires et en leur fournissant une subvention pour réduire leur loyer.</p> <p>Le taux de base maximal de la subvention est de 65 %, pour les organismes dont les revenus ont baissé d'au moins 70 %.</p> <p>Le taux de base est réduit à 40 % dans le cas des organismes dont les revenus ont baissé de 50 %; il diminuerait ensuite graduellement jusqu'à zéro, soit le taux pour les organismes qui n'ont connu aucune baisse des revenus. Cette structure des taux correspond à celle de la Subvention salariale d'urgence du Canada.</p> <p>Une bonification de 25 % est offerte « en cas de confinement pour les entreprises qui font face à d'importantes restriction de santé publique ».</p>	Ce programme remplace l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)
Gouvernement du Canada Banque de développement du Canada	Programme financement relais BDC Capital	Entreprises financées par une firme qualifiée de capital de risque et ayant levé au moins 500 000\$	Capital d'investissement	

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Gouvernement du Canada Banque de développement du Canada	Banque de développement du Canada – Autres mesures	Entreprises	Prêt jusqu'à 100 000 \$ ou 2 M\$ selon la taille de l'entreprise	Pour fonds de roulement, combler les déficits de trésorerie et soutenir les activités quotidiennes.
Gouvernement du Canada	Prestation canadienne d'urgence	Personnes ayant perdu leur emploi en raison de la pandémie, qu'ils soient temps plein, à contrat ou travailleurs autonomes. Aussi un volet étudiant.	Soutien financier temporaire de 500 \$ par semaine pour un maximum de 16 semaines. Étudiants : 1 250 \$ par mois.	La Prestation canadienne d'urgence (PCU) a pris fin le 27 septembre, avec la dernière semaine d'éligibilité allant du 27 septembre au 3 octobre.
Gouvernement du Canada (Agence du revenu du Canada)	Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)	Salariés et travailleurs autonomes	Prestations de 1 000 \$ (900 \$ après les retenues d'impôt) pour une période de 2 semaines. Si la situation dure plus de 2 semaines, de nouvelles demandes sont possibles jusqu'à concurrence de 13 périodes d'admissibilité (26 semaines) entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021.	Ce programme remplace la (PCU)
Gouvernement du Canada (Agence du revenu du Canada)	Prestation canadienne de maladie de la relance économique (PCMRE)	Salariés et travailleurs autonomes qui sont incapables de travailler parce qu'ils sont malades, qu'ils doivent s'isoler en raison de la COVID-19 ou qu'ils ont un problème de santé qui les met plus à risque de contracter la COVID-19.	Prestations de 500 \$ (450 \$ après les retenues d'impôt) pour une période d'une semaine. Il est possible de faire une autre demande pour un total de 2 semaines entre le 27 septembre 2020 et le 25 septembre 2021.	
Gouvernement du Canada (Agence du revenu du Canada)	Régime d'assurance-emploi simplifiée (AE)	Personnes qui ne peuvent travailler et qui y sont admissibles	Prestations d'un minimum de 400 \$ par semaine.	Les conditions du Régime d'assurance-emploi sont temporairement modifiées, notamment le seuil minimal d'heures de travail qui a baissé à 120.
Gouvernement du Canada	Devancements	1100 organismes financés	Subventions – Devancement du versement de 60 M\$	

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Conseil des arts du Canada				
Gouvernement du Canada	Emplois d'été Canada	Organisations bénéficiaires du financement d'Emplois d'été Canada	Subvention de 100% des salaires (plutôt qu'un pourcentage moindre en temps normal)	La date de fin d'emploi de l'étudiant sera reportée jusqu'au 28 février 2021
Mesures générales				
Autres organismes				
Ville de Montréal	Plan de relance	Organisations diverses	Formes multiples	<ul style="list-style-type: none"> Plan de relance économique de 22 M\$. 20 mesures de soutien aux entreprises et organisations économiques; Le tourisme fait partie des priorités énoncées par la Ville.
Ville de Québec	Plan économique destiné aux PME	PME	<ul style="list-style-type: none"> 10 M\$ en prêts d'aide d'urgence; 5 M\$ en prêts du Fonds local d'investissement (élargi au secteur commercial); 2 M\$ en subventions du Fonds régions et ruralité. 	La Ville de Québec ajoute 7 M\$, soit 5 M\$ en prêts, et 2 M\$ en subventions aux 10 M\$ octroyés à la Ville de Québec par le gouvernement du Québec en vertu de l'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
Ville de Québec	Ajout d'une enveloppe pour les grands événements	Grands événements qui se tiennent dans la Ville de Québec	Ajout de 2 M\$ par année sur trois ans (2021-2023) pour les subventions aux grands événements.	La Ville octroie actuellement un budget de 8 M\$ aux grands événements. Ce budget passera progressivement à 10, 12 puis 14 M\$ d'ici trois ans.
Diverses municipalités	Taxes municipales	Propriétaires de biens immobiliers	Report des échéances de paiement des taxes municipales	
Ville de Québec	Frais de terrasses	Établissements détenteurs de permis	Réduction du tarif régulier qui passe à 50 \$	Les établissements paient en moyenne 3300\$.

Organisation	Mesure	Clientèle admissible	Type d'aide	Détails
Banque Nationale	Fonds croissance PME Banque nationale	PME dont l'actif est inférieur à 200 M\$ ou avec un avoir net inférieur à 100 M\$	Capital-actions	Partenariat entre la Banque Nationale et le gouvernement du Québec. Chacun qui investit 100 M\$
Facebook	Programme de subvention pour les petites entreprises	Entreprises qui emploient entre 2 et 50 personnes	Subventions et crédits publicitaires	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à concurrence de 30 000 entreprises; • Offerts dans plus de 30 pays où Facebook est présent.